

Réunion exceptionnelle du CSE mercredi 23 octobre 2024 pour faire un point sur le niveau de charges de notre site

La Direction du site confirme la baisse de la charge comme annoncée lors du dernier CSE. Devant cette situation, les 2 directeurs confirment qu'ils sont dans l'obligation de recourir à la fermeture prévisionnelle sur plusieurs jours en novembre 2024:

- Jeudi 7 et Vendredi 8 novembre
- Vendredi 15 novembre
- Jeudi 21 et Vendredi 22 novembre
- Jeudi 28 et Vendredi 29 novembre

La Direction confirmera chaque date le lundi précédent le jour de fermeture et nous informera pendant les « info-moment ».

La fermeture des vendredis concerne tous les salariés (sauf LoB) et les jeudis seront analysés par secteur -> **FO** demande que ce ne soit pas toujours les mêmes salariés qui soient impactés

Déploiement d'une activité partielle en novembre

Au regard de tous ces paramètres, notre direction va déclencher l'activité partielle sur les jours du jeudi et vendredi du mois de novembre

Elle nous rappelle que la loi ne prévoit qu'une indemnisation légale de l'activité partielle à seulement 60% du salaire brut soit environ 72% du net.

FO leur rappelle que cela est hors primes car les primes d'équipe et de panier sont enlevées du salaire avant le calcul ce qui serait catastrophique pour les plus bas salaires, **inacceptable!**

Revendications de vos représentants FO :

Seul FO a demandé en CSE que cette activité partielle soit rémunérée de la même manière de ce qui avait été obtenu dans le cadre de la crise sanitaire du COVID soit une rémunération comprise **entre 94 et 96% du net prime équipe et prime panier incluses.**

FO a rappelé l'investissement au quotidien de tous les salariés de notre site et que le personnel avait déjà largement contribué avec la perte de RTT et Congés Payés pour sauver la situation économique maintenant c'est à Schneider de faire des efforts!

La Direction doit « jouer » la solidarité entre tous les sites en France, ce qui se fait à un endroit doit se faire dans l'autre surtout sur le périmètre GSC.

FO a obtenu de la Direction la tenue d'une réunion de négociation lundi 28 octobre 2024.

Nous espérons que la Direction réponde à notre revendication car sans cela, nous n'hésiterons pas à prendre rapidement nos responsabilités.

En instance centrale à Paris lors du CSE central Schneider hier, FO a d'ores et déjà interpellé la Direction GSC Europe et la Direction de la France sur ce sujet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter vos élus FO.

